



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DU PAS-DE-CALAIS

Préfecture
Direction des politiques interministérielles
Bureau de la coordination

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL SPÉCIAL n° 18 – 22 mars 2016

Le Recueil des Actes Administratifs sous sa forme intégrale est consultable en Préfecture, dans les Sous-Préfectures ainsi que sur le site Internet de la Préfecture (www.pas-de-calais.gouv.fr)

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU PAS-DE-CALAIS

- Modificatif en date du 10 mars 2016 à la décision portant subdélégation de signature aux personnes placées sous l'autorité de M. Matthieu DEWAS, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du PdC, en matière d'ordonnancement secondaire

Article 1er :

L'article 1-3 de la décision de subdélégation de signature du 16 février 2015 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'État, est modifié comme suit :

0113-0181	Service eau et risque	M. Olivier MAURY, responsable du SER, par intérim à compter du 1 ^{er} avril 2016
-----------	-----------------------	---

Article 2 :

L'article 1-4 de la décision de subdélégation de signature du 16 février 2015 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'État, est modifié comme suit :

Service eau et risques	M. Olivier MAURY, responsable du SER, par intérim à compter du 1 ^{er} avril 2016	0113 0181
------------------------	---	--------------

Article 3 :

La présente décision de subdélégation sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Signé

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
Matthieu DEWAS

- Modificatif en date du 10 mars 2016 à la décision portant subdélégation de signature aux personnes placées sous l'autorité de M. Matthieu DEWAS, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du PdC, au nom du pouvoir adjudicateur

Article 1 :

L'article 2 de la décision de subdélégation de signature du 16 février 2015 portant subdélégation de signature au nom du pouvoir adjudicateur est modifié comme suit :

0113-0181	Service Eau et Risque	M. Olivier MAURY, responsable du SER, par intérim à compter du 1 ^{er} avril 2016	20 000 €
-----------	-----------------------	---	----------

Article 2 :

La présente décision de subdélégation sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Signé

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
Matthieu DEWAS

- Modificatif en date du 10 mars 2016 à la décision portant subdélégation de signature aux personnes placées sous l'autorité de M. Matthieu DEWAS, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du PdC

ARTICLE 1 : L'article 2 de la décision susvisée est complété comme suit :

M. Olivier MAURY, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, responsable du Service Eaux et risques par intérim à compter du 1^{er} avril 2016,

EAU ET PECHE
- IX

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DES COURS D'EAU
- XII

ARTICLE 2 : La présente décision de subdélégation de signature sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Signé

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
Matthieu DEWAS